



Procès-verbal de réception des ouvrages assainissement

**Opération : Lotissement le Clos des Hospitaliers chemin du Pin –
COMMUNE DE CUNAC**

PREAMBULE

Le lotissement « le clos de Hospitaliers », situé sur la commune de CUNAC a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage par TARN PROMOTION SERVICE.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement une voirie interne dénommée « rue des Hospitaliers », un réseau d'eaux usées, un réseau d'eaux pluviales et un bassin de rétention ont été créés.

Ces ouvrages n'ont pas vocation à rester durablement du domaine privé de TARN PROMOTION SERVICE. Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

L'aménageur, TARN PROMOTION SERVICE représenté par sa présidente Monsieur LACLAU Sylvain, maître d'ouvrage

La communauté d'agglomération de l'Albigeois représentée pour son service assainissement par Monsieur Pierre DOAT, vice-président délégué à l'assainissement

B – OUVRAGES CONCERNES

L'aménageur invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 291 ml de canalisation PVC diamètre 200 mm, 9 regards de visite diamètre 1000 mm et 28 branchements individuels.
- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 231 ml de tuyau béton diamètre 400 mm, 13 ml de canalisation PVC diamètre 315 mm, 10 grilles

avaloirs, 10 regards de visite diamètre 1000 mm et 28 branchements individuels.

- Un bassin de rétention enherbé d'un volume de 283 m³ muni d'un ouvrage de régulation qui est équipé d'une vanne VORTEX limitant le débit de fuite à 18 l/s situé sur la parcelle AV 214.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution des marchés suivants :

Assainissement : Entreprise LACLAU TP -

Date de réception : 02/2016

Documents fournis : plan de récolement EU/EP (dwg), passage caméra EU/EP, tests d'étanchéité EU, fiches techniques.

C - REMISE D'OUVRAGES

L'aménageur et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE ET A COMPTER DE LA DATE DE DELIBERATION du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages par TARN PROMOTION SERVICE représenté par Monsieur LACLAU Sylvain est constatée
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera désormais la garde et la responsabilité des ouvrages réalisés
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité.

Fait à BRENS, le 10/01/2020

Fait à Albi, le 17/01/2020.

Pour TARN PROMOTION SERVICE

Pour le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Monsieur
Sylvain LACLAU

La présidente
Stephanie GUIRAUD-CHAUMEIL

TARN PROMOTION SERVICES
SARL Au capital de 8 000 €
146, Route de Graulhet - 81600 BRENS
www.tps81.com
Tél : 05.63.600.900 - Fax : 05.63.57.71.37
Siret : 421 722 927 00017 - APE 4110A